

construction de ce barrage de Dunnville, dénote clairement que depuis que ce barrage est construit, la glace se forme très solidement à Dunnville, et la glace plus légère, au-dessus de Cayuga, descend, et à l'époque des eaux du printemps il se forme un barrage de glace qui refoule l'eau plus haut que le village de York, et les rives sont inondées. Les témoignages rassemblés nous font voir que le barrage de Dunnville a considérablement augmenté le coût de la construction d'un pont à York. L'honorable député connaît peut-être M. Davis, le trésorier du comté de York, qui possède de très grands intérêts commerciaux dans ce village. C'est un homme auquel on peut se fier absolument; il est mon adversaire politique et un chaud partisan de l'honorable député. Voici ce qu'il dit :

A l'époque de la crue, l'eau monte d'environ huit pieds. Elle a monté très rapidement durant les deux dernières années (l'année dernière était une de ces deux années). Un barrage s'est formé à trois ou quatre milles plus haut que Cayuga et a refoulé l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint le niveau du barrage, en sens contraire. Je suis d'opinion que s'il n'y avait pas de barrage, l'eau ne monterait pas aussi haut. Je n'ai pas une grande expérience dans ces questions, mais je sais que s'il n'y avait pas d'écluses à Dunnville, il ne s'y formerait pas la dixième partie de la glace qui s'y forme actuellement, et par conséquent, l'eau ne serait pas refoulée comme elle l'est. L'extrême niveau de la Grande-Rivière s'étend depuis Dunnville jusqu'à environ 18 milles au-dessus, et forme un étang d'une longueur moyenne d'environ un demi-mille. L'extrême longueur du dit étang est d'un mille ou plus à quelques endroits. La glace se forme sur toute cette étendue, et il faut qu'elle s'échappe par-dessus le barrage de Dunnville. La glace flottante qui vient d'en haut, passe sous la glace solide, à un endroit près de Cayuga, dans les parties étroites de la rivière, et il se forme des barrages qui refoulent l'eau jusqu'à York et au-dessus. Je considère qu'un pont à York est nécessaire dans l'intérêt du public.

Voilà l'opinion de M. Davis et elle est corroborée par un grand nombre de résidents; et quiconque connaît un peu cette rivière sait que des inondations considérables ont été causées par le barrage de Dunnville. Le gouvernement a payé de fortes sommes aux propriétaires de terrains inondés par ce barrage, et aux municipalités pour la construction de ponts sur des cours d'eau affectés par cette écluse. Je demanderai à l'honorable ministre des travaux publics s'il a pris en considération la réclamation que le conseil du comté a faite au gouvernement pour obtenir une réduction sur la construction du pont de Cayuga.

Toute la preuve tend à prouver que tout le comté a été très maltraité à ce sujet, et que, par suite de l'existence de cette écluse, le comté a dû faire de fortes dépenses. Par exemple, le pont de Cayuga aurait pu être, je crois, de 15 pieds moins haut. A raison de cette écluse le comté a été forcé de faire un pont plus fort et beaucoup plus large qu'il n'eût été nécessaire sans cela. Quelque temps après avoir construit ce pont, le gouvernement éleva le niveau de l'eau, en augmentant la hauteur de l'écluse de Dunnville, et il en résulta que le comté dut dépenser quelques milliers de piastres pour élever la hauteur des piles, pour laisser passer l'eau. Si mon honorable ami était au courant de tous les faits, je crois qu'il ne s'opposerait pas à ce crédit, mais qu'il admettrait avec moi, avec le gouvernement, et avec l'ingénieur, qu'il est parfaitement justifié par le fait que l'écluse de Dunnville a causé une augmentation de dépenses pour la construction d'un pont sur cette rivière.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il y a environ 40 ans que l'écluse de Dunnville a été élevée à sa hauteur actuelle. Je connais ce comté depuis mon enfance, et il a toujours été compris que l'écluse de Dunnville n'avait aucune influence au delà de Cayuga; cela, je crois, n'est pas contesté; et il y a des rapides, non pas très formidables assurément, mais il y a de vrais rapides entre Cayuga et York.

M. MONTAGUE : Oui, j'admets cela.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Mon respectable ami l'ancien député d'Haldimand, feu M. Thompson, possédait un moulin à quelque distance au-dessus de Cayuga. Je ne puis dire si l'écluse qu'il avait construite à cet endroit pour l'usage de ses moulins existe encore; mais il y a certaine-

ment un abaissement considérable de niveau à partir de ce point, entre York et Cayuga. Je ne suis pas prêt à dire quelle est l'étendue de barrage que la glace peut former, mais je sais que si nous accordons un crédit pour les fins mentionnées, le ministre des travaux publics aura ouvert la porte à une immense quantité d'autres demandes, venant d'autres quartiers.

M. McMULLEN : Cette affaire offre tous les caractères d'une spéculation éhontée. Ce crédit n'eût jamais été inséré dans les estimations si le comté n'eût pas été représenté par un partisan du gouvernement. Cela prouve clairement que le gouvernement l'a fait d'abord pour l'aider à se faire élire, et en second lieu pour le maintenir. Ce crédit est à l'unisson d'un grand nombre d'autres, dont mon honorable ami le député de Northumberland s'est plaint, pour le Nouveau-Brunswick et ailleurs.

Les comtés qui ont élu des partisans du gouvernement ont une chance de faire construire leurs ponts et d'obtenir tout ce qu'ils veulent. Du moment qu'ils élisent des partisans du gouvernement, ils sont certains d'être gratifiés de quelque manière. L'honorable député d'Haldimand n'avait rien pour l'aider à s'assurer la représentation de ce comté s'il n'eût pu obtenir le consentement du gouvernement d'accorder un crédit pour la construction d'un pont. J'aimerais à savoir si ces questions ne sont pas du contrôle du gouvernement provincial. Le comté d'Haldimand est un comté très divisé, et on insère \$10,000 dans les estimations pour construire un pont, afin de maintenir l'honorable député sur le siège qu'il occupe aujourd'hui. Nous avons trop de cet état de choses. Dans mon comté, par exemple, il y a trois bureaux de poste, dont les recettes respectives excèdent celles du bureau de poste d'une ville dans un autre comté où le gouvernement dépense aujourd'hui \$10,000 ou \$15,000 pour construire un bureau de poste et un hôtel des douanes, simplement parce que le comté a envoyé ici un partisan du gouvernement. Si ce système doit se continuer, je ne sais pas où il aboutira. Il absorbera tout l'argent que le ministre des finances est autorisé à emprunter, et si de session en session nous sommes appelés à voter des crédits comme celui-ci, le pays peut se préparer à voir de mauvais jours.

M. MONTAGUE : En réponse à l'honorable préopinant, je dois d'abord le remercier du compliment qu'il vient de me décerner en disant que c'est ma présence dans cette Chambre qui assure ce crédit à mon comté. Mais je suis sûr que s'il connaissait les embarras causés à la population par cette écluse, son esprit d'impartialité le forcerait à admettre que l'octroi de cette somme est amplement justifiable. Je ne désire pas caractériser son langage, car je crois qu'il ne connaît pas le comté.

M. McMULLEN : J'ai voulu dire que la promesse de ce crédit a été l'une des raisons qui ont assuré l'élection de l'honorable député. Je juge d'après ce que j'ai vu dans le passé, d'après la nature générale des crédits qui sont votés par cette Chambre, et je crois que celui-ci peut aller avec les autres. Je ne prétends pas que ce crédit soit dû à l'habileté de l'honorable député; non, c'est plutôt parce qu'on est certain qu'il votera toujours du bon côté.

Sir HECTOR LANGELETT : Quant à cette réclamation du comté de Haldimand au sujet de son pont, le manque de temps m'a empêché de m'en occuper et de la soumettre à mes collègues. C'est une de ces questions qui seront mises à l'étude après la prorogation.

M. BAIN (Wentworth) : L'honorable député de Haldimand peut-il nous dire s'il y a eu une évaluation faite du coût de ce pont :

M. MONTAGUE : Le conseil de comté a adopté, au commencement de l'année je crois, une résolution qui a été transmise au ministre par laquelle il offre de construire la moitié du pont si le gouvernement veut construire l'autre moitié. Depuis il a produit une réclamation contre le